

Lundi 8 novembre 2010

## RECONFIGURATION DU STADE VELODROME ET DE SES ABORDS SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MARSEILLE ET LA SOCIETE AREMA

Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille et Vice-président du Sénat et Martin Bouygues, Président-directeur général du groupe Bouygues, représentant AREMA <sup>(1)</sup>, ont signé aujourd'hui le contrat de partenariat pour la reconfiguration du Stade Vélodrome et de ses abords.

Le Conseil Municipal du 12 juillet 2010 avait retenu la proposition de la société AREMA pour la reconfiguration du Stade Vélodrome et son exploitation pendant 35 ans.

Cette signature, qui marque l'ouverture de la phase d'obtention des autorisations de construire et des procédures d'urbanisme, permettra à AREMA de démarrer le chantier au deuxième trimestre 2011, comme prévu initialement, et ce pour une durée de trois ans.

D'un montant total de 267 millions d'euros, ce projet de stade aux lignes épurées, polyvalent et d'une grande fonctionnalité, pourra rivaliser avec les stades des grandes métropoles européennes.

L'ensemble des gradins sera couvert, offrant une protection aux spectateurs contre les intempéries. Le stade, construit en 1938 et partiellement reconfiguré en 1998, sera entièrement modernisé et mis en conformité avec les normes internationales, notamment en vue de l'Euro 2016. La configuration du stade atteindra ainsi le niveau 5 étoiles au classement UEFA. La capacité totale d'accueil sera de 67 000 places (contre 60 000 actuellement), dont 6 000 places VIP. Durant toute la phase des travaux, le stade continuera à accueillir du public à hauteur de 42 000 places.

Le stade de rugby voisin (stade Delort) sera restructuré, permettant notamment de créer une tribune de 5 000 places assises et couvertes. L'équipement répondra aux règlementations en vigueur pour des rencontres de niveau national et international.

Enfin, le contrat de partenariat prévoit également le développement d'un programme immobilier d'accompagnement de 100 000 m² qui comprendra un ensemble de bureaux, un centre commercial, deux hôtels, un centre de soin, une résidence service et des logements.

(1) La société AREMA a pour actionnaires la Caisse des Dépôts, la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse, le FIDEPPP, le fonds InfraVia, GFC Construction et Exprimm, toutes deux filiales de Bouygues Construction. La présidence d'AREMA est assurée par Bruno Botella. AREMA s'appuie sur l'expertise des cabinets d'architectes SCAU (Maxime Barbier, Bernard Cabannes, Luc Delamain, François Gillard, Michel Macary, Aymeric Zublena) et DIDIER ROGEON ARCHITECTE, architecte associé, ainsi que des bureaux d'études IOSIS, GARCIA Ingénierie et BETEREM Ingénierie.

## **Contacts presse**

Hélène Marliangeas - 04 91 00 82 53 / h.marliangeas@gfc-construction.fr Hubert Engelmann - 01 30 60 58 68 / h.engelmann@bouygues-construction.com











